Photo d'identité (agrafée)

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Institut de Préparation à l'Administration Générale

FORMATION À DIJON

(Formation réservée aux étudiants inscrits dans une autre formation à l'Université ou ayant déjà obtenu le diplôme de la LAP)

Madame ☐ Monsieur ☐ Numéro d'étudiant UB (ou INE) :

NOM (majuscules): .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Date d'obtention du baccalauréat et série : .....

CURSUS UNIVERSITAIRE			
Niveau	**Filière / U.F.R.**	**Année**	**Résultats (Admis – ajourné)**
DUT	_____	_____	_____
BTS	_____	_____	_____
L1	_____	_____	_____
L2	_____	_____	_____
L3	_____	_____	_____
Master 1	_____	_____	_____
Plus (précisez)	_____	_____	_____

Autre formation suivie à l'Université de Bourgogne à la rentrée 2024 :
.....
ou année d'obtention de la LAP : .....

Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?
☐ Intitulés du ou des concours administratif(s) que vous envisagez de passer :
.....
.....
Quelles catégories ?
☐ A ☐ B ☐ C

Renseignements certifiés exacts : À , le

Signature :

AVIS DE LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

☐ Admis

☐ Admis sous réserve

☐ Refusé

Motif de refus :

☐ Cursus antérieur inadapté

☐ Niveau insuffisant

☐ Niveau insuffisant dans les matières de spécialité

☐ Dossier incomplet

☐ Projet professionnel inadapté

☐ Désistement

POUR LE CANDIDAT, À CONSERVER

Pièces jointes obligatoires pour les candidats n'ayant pas déjà été inscrits à l'IPAG de Dijon :

- Photocopie du dernier diplôme
- Relevés de notes des deux dernières années
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation

Calendrier de candidature :

- 1ère session : 2 mai au 29 juin 2024
- 2ème session : 19 août au 31 août 2024

À retourner par voie postale ou par mail :

- IPAG - Bureau 105 - 4 boulevard Gabriel - BP 17270 - 21072 DIJON CEDEX
- scolarite-ipag@u-bourgogne.fr

Les informations nécessaires à l'inscription administrative et le calendrier de la formation seront transmises par mail après l'accord favorable de la commission pédagogique.